

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 03/04/2024

ID : 021-212105019-20240306-D2024_011-DE



Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 6 mars 2024

Délibération du conseil municipal n°2024-011

Le six mars deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pouilly-en-Auxois, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric PIESVAUX, Maire.

Date de la convocation : 08 janvier 2024

Étaient présents : M. Eric PIESVAUX – Mme Karine BASSARD – M. Stéphane ROUX – Mme Evelyne GAILLOT – M. Joseph COMPÉRAT – M. Jérémie BARDET – M. Franck LALIGANT – Mme Nicole FILLON – M. Yves COURTOT

Étaient absents : Mme Sabrina MARKOWIAK

Étaient excusés : Mme Yvette CHAUCHEFOIN – Mme Emilie BLANQUART-BOLLENGIER – Mme Pauline CANARD – M. Philippe CHAUCHOT – M. Yohann MORTIER-JEANNIN

Pouvoir de :

M. Philippe CHAUCHOT à M. Joseph COMPERAT

M. Yohann MORTIER-JEANNIN à Mme Karine BASSARD

Mme Emilie BLANQUART-BOLLENGIER à M. Jérémie BARDET

Mme Pauline CANARD à M. Eric PIESVAUX

Mme Karine BASSARD a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de suffrages possibles : 13

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023

Vu les délibérations 2024-009 et 2024-010 relatives à l'adoption des comptes de gestion et comptes administratif 2023 ;

Considérant que les soldes d'exécution des sections d'investissement du Budget principal et du budget eau et assainissement sont déficitaires ;

Considérant qu'il convient d'affecter les résultats 2023 sur les budgets 2024 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (13 voix) de :

- 1) Adopter le résultat de clôture du budget principal :

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le 03/04/2024

ID : 021-212105019-20240306-D2024_011-DE



Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 6 mars 2024

Délibération du conseil municipal n°2024-011

Excédent de fonctionnement	2 654 958.97 €
Résultat 2023 de la section d'investissement	- 1 077 169.98 €
Report déficit N-1 en section d'investissement	- 662 143.88 €
Solde d'exécution section d'investissement	- 1 739 313.86 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (recettes)	+ 556 834.45 €
Besoin de financement	1 182 479.41 €

AFFECTATION DE RESULTAT

Affectation au R1068	1 182 479.41 €
Report en fonctionnement au R002	1 472 479.56 €

2) Adopter le résultat de clôture budget annexe Eau et Assainissement :

Excédent de fonctionnement	260 282.91 €
Résultat 2023 de la section d'investissement	- 639 694.52 €
Excédent N-1 en section d'investissement	150 285.99 €
Solde d'exécution section d'investissement	- 489 408.53 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (recettes)	196 623.00 €
Besoin de financement	292 785.53 €

AFFECTATION DE RESULTAT

Affectation au R1068	260 282.91 €
Report en investissement au D001	489 408.53 €

3) Déclarer toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

Fait, délibéré et signé en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Eric PIESVAUX



La Secrétaire de Séance :

Mme Karine BASSARD